Public Disclosure Authorized

FILE COPY

DIFFUSION RESTREINTE

Rapport No. AW-17a

TRADUCTION NON-OFFICIELLE
A TITRE D'INFORMATION

Ce rapport a été préparé à titre de document interne. Ni la Banque ni les organismes qui lui sont affiliés n'acceptent aucune responsabilité quant à son exactitude ou son caractère exhaustif. En aucun cas ce rapport ne saurait être publié ou cité comme représentant leurs vues.

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION
ET LE DEVELOPPEMENT

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT

Public Disclosure Authorized

CROISSANCE ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE LA COTE D'IVOIRE

(en cinq volumes)

RAPPORT RESUME

24 juillet 1970

Département Afrique de l'Ouest

TAUX DE CONVERSION

avant le 11 août 1969:

1 dollar EU	=	246,85	francs CFA
1 franc français	=	50	" "

après le 11 août 1969:

1 dollar EU	=	277,71	francs CFA
1 franc français	=	50	" "

Ce rapport a été rédigé sur la base d'éléments d'information recueillis par une mission qui a visité la Côte-d'Ivoire en Novembre-Décembre 1969 et des résultats de discussions avec le Gouvernement en Mai 1970 sur un premier projet.

La mission se composait de:

L. de Azcarate (BIRD)	Chef de mission
H. Dostal (BIRD)	Economiste
R. Bishop (BIRD/FAO)	Economiste agricole
R. Egli (BIRD/FAO)	Agronome
Ph. Laville (Consultant)	Economiste industriel
L. Mulder (Consultant)	Urbaniste
G. Fossi (BIRD)	Expert en planification

Rapport en cinq volumes :

Rapport Résumé	
Rapport Principal	- Volume I
Développement Agricole	- Volume II
Développement Industriel	- Volume III
Expansion Démographique et Aménagement Urbain	- Volume IV

RESUME ET CONCLUSIONS

A. EVOLUTION DEPUIS 1960

Généralités

1. Depuis 1960 la croissance globale de l'économie ivoirienne a été plus rapide que celle de la plupart sinon de tous les autres pays d'Afrique tropicale. Le Produit Intérieur Brut aux prix courants a augmenté en moyenne de 10,6% par an entre 1960 et 1968 soit de 7 à 7 1/2% par an en termes réels. Comme la population a augmenté à un rythme moyen de 3% environ, le PIB par habitant a augmenté à un taux moyen d'environ 4 1/2%. Le PIB par habitant en 1968 était de 278 dollars et le PNB d'environ 268 dollars 1/ Il semble, d'après des indications partielles que le rythme de croissance a été plus faible en 1969 qu'en 1968 mais l'année 1970 sera probablement bonne en raison des excellentes récoltes destinées à l'exportation de la campagne 1969/70. Le taux de croissance du PIB a été très irrégulier. Il a été en moyenne plus rapide en 1960-64 (+68%) qu'au cours des 4 années suivantes (+38%); ce ralentissement est imputable avant tout à la légère récession de l'année 1965. L'une et l'autre période ont été marquées par des années d'accélération très rapide de la croissance, notamment en 1963 (+10%), en 1964 (+21%), et en 1966 (+19%), en liaison avec l'évolution des exportations.

2. Les modifications dans la structure du PIB ne reflètent pas directement le rôle central de l'agriculture qui emploie encore à l'heure actuelle 70% de la population totale. Ainsi, la production agricole a augmenté d'environ 5% par an en termes réels et la part du secteur agricole dans le PIB a diminué progressivement pour passer de 43% en 1960 à 31% en 1968. Mais ce déclin relatif est dû principalement au fait que le secteur secondaire, dans la comptabilité nationale, englobe les industries de transformation agricoles et également au fait que les marges de commercialisation, y compris les coûts de transport et la fiscalité indirecte, sont comprises dans le secteur tertiaire.

3. L'importance du secteur agricole cependant, apparaît pleinement dans les exportations. Le café, le cacao et le bois ont fourni entre 75 et 80% des exportations totales au cours de la période et d'autres produits agricoles à différents stades de transformation, tels que les ananas, les bananes, le coton, le caoutchouc, les produits du palmier, etc.., représentent encore 10% du total. Entre 1960 et 1968 les exportations ont augmenté en moyenne de 11% par an, aux prix courants, mais alors que par exemple elles ont diminué légèrement en 1965, elles ont augmenté de 33% au cours de 1966. Les exportations

---

1/ Au taux de change antérieur à la dévaluation de 11,1% d'août 1969.

ont augmenté avec des fluctuations dues essentiellement aux récoltes de café et de cacao ainsi qu'aux fluctuations des prix de ces deux produits. Les exportations de bois, en revanche, se sont accrues de manière plus régulière et plus rapide au cours de la période et en 1965, le bois est devenu le deuxième produit d'exportation (24% du total), après le café (33%) et avant le cacao (18%); en 1969, il est passé au premier rang. Bien qu'il n'y ait pas de statistiques officielles des termes de l'échange il apparait que ceux-ci se sont sensiblement améliorés depuis 1965, en particulier en raison des hauts niveaux atteints par le prix du cacao depuis la fin de 1968.

4. Le secteur secondaire (industries de transformation, énergie, construction) a crû de presque 16% par an aux prix courants et a représenté 20% du PIB en 1968. L'industrie de transformation proprement dite représente environ la moitié de la contribution de l'ensemble du secteur secondaire au PIB. Le développement industriel a été stimulé par la politique libérale du gouvernement envers le capital privé étranger qui s'est traduite particulièrement par un ensemble d'exemptions fiscales sur les bénéfices, dans certains cas sur les matériaux importés, par un niveau de protection modéré et par la fourniture d'infrastructures et de services de base à des prix raisonnables (sauf en ce qui concerne l'énergie électrique). En l'absence jusqu'à ce jour de réserves minérales importantes connues, l'investissement industriel s'est concentré sur la production pour un marché intérieur en expansion rapide, bien qu'encore limité. L'industrialisation s'est développée aussi autour de la transformation de produits agricoles destinés à l'exportation. Cependant, l'importance des biens importés destinés à l'industrie et le fait aussi qu'en général les produits agricoles exportés ne subissent qu'une faible transformation ont limité le montant de la valeur ajoutée ainsi que le volume d'échanges interindustriels.

5. Le secteur tertiaire s'est également développé rapidement (12,5% par an aux prix courants) en relation principalement avec les activités commerciales et le développement des transports liés au volume croissant du commerce extérieur. La forte part relative de ce secteur dans le PIB (44%), cependant reflète sans aucun doute aussi le coût élevé du système de distribution commerciale et celui des services en général. Enfin, la part des administrations, bien qu'en augmentation constante, est demeurée modeste jusqu'en 1968. L'augmentation rapide des dépenses budgétaires en 1969 et 1970 se traduira cependant sans doute par une croissance relative plus élevée des administrations.

6. Il semble - bien que les informations statistiques soient en ce domaine assez médiocres - que la croissance rapide observée dans le passé a été accompagnée d'un taux d'inflation des prix modéré, de l'ordre de 3 à 3,5% par an entre 1960 et 1968. La hausse des prix

s'est cependant sensiblement accélérée à la suite de la dévaluation de 11,1% du franc CFA en août 1969 parallèlement à celle du franc français. L'ensemble des prix à l'importation a augmenté, y compris, ce qui est quelque peu surprenant, les prix des produits d'origine française, et, en raison de la place du commerce extérieur dans l'économie, l'ensemble des prix a été touché par cette hausse. Il semblerait aussi que les prix des denrées vivrières locales ont augmenté plus vite que la moyenne des prix, en particulier depuis 1967, ce qui reflète peut-être une croissance insuffisante de la production due au rythme élevé de l'exode rural. En revanche, la politique monétaire rigoureuse suivie dans le cadre de l'Union Monétaire ouest africaine a évité tout développement inflationniste de la demande globale.

Facteurs de la croissance

7. Parmi les facteurs qui expliquent le remarquable succès économique de la Côte d'Ivoire, la croissance des exportations apparaît comme le plus important. Si le développement des exportations a bénéficié de conditions favorables sur les marchés extérieurs, la croissance de la production en général est due principalement à l'existence d'importantes disponibilités en terres et en main-d'oeuvre ainsi qu'au rendement élevé des investissements. Ces facteurs, associés à la réaction positive des agriculteurs ivoiriens devant les incitations économiques, ont largement contribué à rendre efficaces les politiques sectorielles, particulièrement dans le domaine agricole. Par ailleurs, le volume croissant des investissements a pu être financé sans grande difficulté en raison des hauts niveaux atteints par l'épargne intérieure et des efforts fructueux déployés par le gouvernement pour mobiliser un volume croissant de ressources en capital internes et externes. Grâce aux apports de capitaux étrangers et à ses propres exportations, le pays a pu préserver la solidité de ses finances extérieures.

8. Les exportations ont été le moteur principal de la croissance. L'évolution à long terme du PIB ainsi que ses fluctuations annuelles apparaissent étroitement liées à celle des exportations. Les exportations ont représenté environ un tiers de la dépense intérieure brute et peut-être la moitié de la production commercialisable 1/. Les phases d'accélération des exportations ont invariablement entraîné une accélération de la croissance du PIB et à l'inverse, le déclin des exportations en 1965 a amorcé un recul du PIB. Environ un tiers de l'accroissement du PIB entre 1960 et 1964 et plus de la moitié au cours des quatre années suivantes sont directement imputables à l'augmentation des exportations. En raison du grand nombre d'agents qui dans l'économie participent aux revenus bruts provenant des exportations, l'effet multiplicateur de celles-ci

---

1/ PIB à l'exclusion d'éléments tels que les loyers, les administrations, la construction, etc.

est élevé. On peut également apprécier le rôle des exportations à travers celui des importations qu'elles permettent de financer. Ainsi, les importations au cours de la période ont fourni environ un quart de toutes les ressources commercialisées, environ quatre cinquièmes des "inputs" de l'industrie et un quart de la consommation totale.

9. Tout en étant sujets à des fluctuations importantes, les prix du café et du cacao ont été plus élevés dans la deuxième moitié des années soixante que dans la plupart des années antérieures et les termes de l'échange se sont en conséquence très probablement améliorés, du moins depuis 1965. Les conditions du marché du bois ont également été favorables pour la Côte-d'Ivoire, en partie à cause des chutes de production survenues dans d'autres pays d'Afrique Occidentale au cours des dernières années (particulièrement au Nigéria). La Côte-d'Ivoire a su saisir rapidement et efficacement les possibilités d'exportation sur les marchés extérieurs, notamment grâce à la politique habile de la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles en ce qui concerne le café et le cacao, et grâce aussi aux politiques commerciales dynamiques relatives aux autres produits. Il faut noter également que les produits ivoiriens bénéficient d'une certaine préférence sur le Marché Commun européen et qu'avant l'indépendance, les préférences accordées par la France ont joué un rôle important en stimulant les exportations au début de la période de croissance accélérée.

10. Les politiques agricoles ont eu pour objectif premier d'encourager les cultures d'exportation. Ceci a été fait en isolant les prix au producteur pour le café et le cacao des fluctuations des cours du marché mondial; en fournissant des services de vulgarisation, des crédits notamment pour la culture du cacao; aussi en permettant au secteur privé d'exploiter les ressources forestières à un rythme accéléré; enfin en mettant en oeuvre d'importants programmes de diversification de la production en particulier pour le palmier à huile et le cocotier, à la fois sous forme de plantations industrielles et de plantations villageoises, et en encourageant les cultures secondaires telles que la banane, l'ananas, le caoutchouc ou le coton. La politique visant à développer les produits de consommation intérieure a porté essentiellement sur le riz. La mise en oeuvre de la politique agricole, et dans une certaine mesure sa conception même, sont confiées à des organismes publics spécialisés qui jouissent d'une large autonomie d'action et dont certains sont très efficaces.

11. Cependant, les politiques de développement auraient été bien moins efficaces en l'absence de certaines conditions favorables concernant les disponibilités de facteurs de production: concrètement, les disponibilités en bonnes terres dans la zone forestière et d'autre part, les mouvements de population en provenance du nord, y compris des pays voisins, vers le sud. L'impact de ce mouvement de population peut être en partie mesuré par le fait que la valeur de la production agricole par habitant en 1965

a été en moyenne deux fois plus élevée dans la région forestière que dans le nord. L'immigration étrangère (principalement de Haute-Volta et du Mali) a plus particulièrement fourni la masse de la main-d'oeuvre salariée nécessaire au développement des plantations villageoises et industrielles. D'autre part, en fournissant du personnel aux postes moyens et de direction, y compris aux postes de gestion, de recherche et de conseil, l'assistance technique étrangère et les travailleurs expatriés ont joué un rôle important. Le coût marginal de cette assistance a cependant augmenté pour le Gouvernement ivoirien en raison du fait que l'assistance technique française, de loin la plus importante, est sujette à un plafond global et par conséquent le coût du personnel français détaché auprès de la Côte-d'Ivoire au-delà de ce plafond est entièrement à la charge du Gouvernement ivoirien.

12. Les conditions favorables relatives à la terre et au travail ont entraîné deux avantages très importants pour le développement économique du pays: premièrement, le coût du travail agricole est resté jusqu'ici relativement bas et deuxièmement, les besoins en investissements dans le secteur agricole sont restés limités. En conséquence, les ressources en capitaux rares ont pu être appliquées essentiellement à la mise en place de l'infrastructure de base, notamment dans le secteur des transports, au cours des années antérieures à l'indépendance et au début des années soixante. Il apparaît, en fait, que le coefficient de capital moyen pour la période 1960-1968 est, (sans ajustement statistique), inférieur à deux.

13. L'épargne nationale a financé 80 à 85% de l'investissement intérieur brut entre 1960 et 1968, niveau remarquable si l'on tient compte des sorties nettes considérables et croissantes de revenus des facteurs et des paiements privés effectués au titre des transferts par les travailleurs africains étrangers et par les expatriés; ces sorties ont fortement réduit l'épargne intérieure qui, en 1965, atteignait le niveau élevé de 23% du PIB. L'épargne nationale a ainsi permis d'élever progressivement le niveau de la formation brute de capital fixe qui dépasse 18% depuis 1965.

14. Le Gouvernement a réussi à mobiliser une part croissante des ressources internes et externes nécessaires au financement des dépenses générales, des dépenses sociales et d'investissement. Les dépenses ordinaires de l'Etat ont augmenté de 10,2% par an entre 1960 et 1970, tout d'abord comme conséquence directe de l'accession à l'indépendance, et, au cours des années récentes, sous l'effet de l'augmentation des dépenses d'éducation et de santé publique: en 1960, ces deux postes représentaient 23% des dépenses totales; en 1970 ils atteindront environ 33%. Les recettes courantes de l'Etat, cependant, ont augmenté au taux moyen de 11,8% depuis 1960 et la pression fiscale globale a atteint le taux, très élevé parmi les pays en voie de développement, de 21,5%.

Ce ratio serait encore plus fort si l'on incluait dans la fiscalité les surplus de la Caisse de Stabilisation que l'on pourrait considérer, en fait, comme une forme de taxe sur les revenus des producteurs. Les recettes fiscales liées aux importations et aux exportations, bien que représentant encore plus de la moitié des recettes fiscales, ont diminué relativement aux impôts indirects sur les transactions intérieures et aux impôts directs, à la suite d'une série de réformes fiscales qui ont introduit la taxe à la valeur ajoutée, la retenue à la source pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques, une augmentation de l'impôt sur les bénéfices, etc., et en liaison également avec un recouvrement plus efficace et une monétisation croissante de l'économie.

15. Entre 1960 et 1966, le secteur public a financé 73% de l'investissement public qui représentait à l'époque 6,5% du PIB; l'épargne budgétaire seule a fourni 62% de ce financement. Au cours de la période 1967-70, correspondant au premier Plan officiel de Développement, le niveau annuel moyen de l'investissement public aura doublé et aura été financé par les ressources publiques locales à 56% dont peut-être le tiers par l'épargne budgétaire. La contribution des autres sources de financement public, en particulier celle provenant des excédents réalisés par la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles sur le café et le cacao depuis 1966 s'est accrue énormément. L'emprunt intérieur est resté modeste, mais le Gouvernement s'efforce de mobiliser l'épargne des entreprises et des ménages. Récemment (décembre 1969-janvier 1970), le Gouvernement a lancé avec succès un emprunt public de 500 millions de francs CFA qui a été souscrit en grande partie par de petits épargnants locaux. Cependant, malgré ces efforts, les besoins en financement extérieur sont devenus de plus en plus importants et les ressources extérieures représenteront environ 40% des moyens de financement de l'investissement public en 1967-70 contre 27% en 1960-66. La balance extérieure est restée solide depuis 1960. Elle a fait apparaître un excédent commercial tous les ans avec des niveaux records de 26 milliards de francs CFA en 1968, soit 23% de la valeur des exportations de biens et d'environ 30 milliards de francs CFA en 1969. Les paiements au titre des services non fournis par les facteurs de production, des revenus de facteurs et de transferts privés représentent tous des éléments négatifs importants de la balance pour un total égal à environ 30% de la valeur des importations de biens au cours de la période 1960-68. En conséquence, la balance courante a généralement été déficitaire à l'exception de l'année 1968 où elle était pratiquement équilibrée et de 1969 où elle est devenue légèrement excédentaire. Les transferts publics nets et les capitaux à long terme privés et publics ont en général permis d'assurer bien plus que le financement du déficit courant. Les avoirs extérieurs nets et au-delà, ont augmenté régulièrement et à la fin de 1969, ils représentaient, avec 100 millions de dollars plus de la moitié des réserves extérieures nettes de l'Union Monétaire Ouest Africaine, soit l'équivalent de quatre mois d'importations.

16. Enfin, les facteurs politiques et institutionnels ont aussi été d'importants instruments de croissance. La stabilité politique de la Côte-d'Ivoire a été souvent et à juste titre soulignée. Cette stabilité s'est traduite par une grande continuité dans les politiques économiques inspirées d'une doctrine faite davantage de pragmatisme que de dogmes rigides. De plus, la continuité dans les organismes et les responsables de la planification, a permis d'améliorer la planification du développement qui progressivement est devenue une méthode de travail au sein du gouvernement. En particulier, au cours de la dernière décennie, les plans à court et moyen terme ont servi à déterminer et contrôler les investissements publics. En outre, dans une région du monde où plusieurs pays ont connu de sérieuses difficultés politiques à un moment ou un autre, la stabilité politique a conféré à la Côte-d'Ivoire un avantage comparatif supplémentaire.

17. Les liens institutionnels avec l'ancienne puissance coloniale se sont prolongés, avant tout sous forme d'accords de coopération économique, qui ont permis l'octroi de fonds importants depuis l'indépendance à des conditions favorables. Par ailleurs, la Côte-d'Ivoire, avec d'autres anciennes colonies françaises, a maintenu des liens monétaires étroits avec la France spécifiquement au sein de l'Union Monétaire Ouest Africaine. Les principaux avantages en sont l'existence d'une monnaie commune pour les sept pays membres, la convertibilité illimitée de la monnaie en francs français et la liberté des transferts à l'intérieur de la zone franc (et dans une large mesure, avec les pays non membres de la zone), facteurs qui ont grandement facilité le développement du commerce et des investissements étrangers. En même temps, la coopération monétaire implique une discipline commune à laquelle la Côte-d'Ivoire s'est toujours soumise avec rigueur. Parmi les pays membres de l'Union, la Côte-d'Ivoire est non seulement celui qui a connu le développement économique le plus remarquable mais aussi celui qui a contribué de la façon la plus importante à l'augmentation des réserves extérieures de l'ensemble.

18. L'association de la Côte-d'Ivoire à la Communauté Economique Européenne depuis 1958 est également à la source d'une importante aide extérieure à des conditions favorables; en fait le Fonds Européen de Développement est probablement à l'heure actuelle la source la plus importante d'aide aux projets de développement. Cette association a aussi permis un élargissement du cadre géographique du commerce extérieur tant pour les importations que pour les exportations.

B. LES PROBLEMES DE LA CROISSANCE FUTURE

19. A l'issue d'une première décennie d'expansion économique impressionnante, la Côte d'Ivoire a encore devant elle un avenir prometteur Mais cette expansion n'a pas été acquise sans contrepartie: on voit maintenant apparaître un nombre croissant de problèmes économiques et sociaux. Ils concernent notamment l'urbanisation et le chômage urbain, les disparités plus grandes dans les niveaux des revenus, et l'insuffisante participation des ivoiriens au développement. En même temps, aucun des facteurs favorables mentionnés plus haut - abondance de main-d'oeuvre et de terres, termes de l'échange favorables, hauts rendements des investissements - ne peut être considéré comme acquis pour l'avenir. A la vérité, quelques signes indiquent déjà une situation moins favorable en ce qui concerne la terre et la main-d'oeuvre agricole dans le Sud-Est; les perspectives du marché mondial pour la plupart des produits primaires ne sont pas très brillantes; enfin, les opérations de développement ont tendance à avoir une intensité capitalistique plus élevée.

20. Outre les coûts économiques et sociaux normalement liés à la croissance rapide des villes, celle-ci a entraîné un chômage urbain qui a pris des proportions inquiétantes. Ce chômage résulte d'un taux d'immigration urbaine au cours des années "soixante" d'environ 8 pour cent par an en moyenne (11 pour cent pour Abidjan) ce qui est très au-dessus du rythme auquel les possibilités d'emploi ont augmenté. Les disparités de revenus nominaux entre la ville et la campagne, la désaffection croissante envers le travail agricole, les contraintes physiques et sociales de la vie rurale liées en partie à l'insuffisance de l'infrastructure sociale, l'inadaptation de l'éducation primaire, telles sont les principales raisons de l'exode rural en Côte-d'Ivoire, comme dans beaucoup d'autres pays d'Afrique. La situation a ceci de particulier que le niveau élevé du chômage urbain qui touche peut-être 20 pour cent de la main-d'oeuvre masculine ivoirienne n'empêche pas la présence d'un grand nombre de travailleurs africains étrangers - petits commerçants, dockers, ou domestiques. Ceci paraît indiquer que les Ivoiriens ne s'intéressent pas à ces travaux, du moins aux taux de rémunération actuels.

21. Les disparités régionales de revenus notamment entre la savane et la zone forestière constituent un autre problème. A cet égard, l'émigration des populations du Nord est à la fois la conséquence de cette situation et le remède partiel à ce problème; mais les facteurs limitatifs très sévères qui empêchent l'accroissement de la productivité du travail, en l'état actuel de la technique agricole, dans les régions de savane, posent la difficile question des moyens à employer pour élever le niveau de vie dans cette région.

22. Enfin, la participation limitée des Ivoiriens eux-mêmes dans beaucoup de domaines critiques du développement économique crée de graves tensions. Ceci est particulièrement frappant dans le domaine de l'industrie où les entrepreneurs, le travail qualifié et le capital sont étrangers dans des proportions très élevées, mais ce n'est pas le seul secteur où se rencontre une situation semblable. Cet état de choses résulte en grande

partie de l'inadaptation de l'enseignement, particulièrement en ce qui concerne la formation de techniciens aux échelons supérieurs et moyens et la formation de travailleurs qualifiés. Ce problème est d'autant plus difficile que l'ivoirisation constitue légitimement une revendication immédiate alors que la solution est par nature une affaire à longue échéance, du moins sous son aspect le plus fondamental qui est celui d'une formation satisfaisante et d'une réforme de l'enseignement.

23. Les problèmes qui viennent d'être esquissés seront plus facilement résolus si la croissance globale est soutenue à un rythme satisfaisant. Ceci ne sera pas facile car les facteurs favorables auront disparu ou existeront à un degré moindre ou entraîneront des frais plus élevés.

24. Si l'on veut maintenir un rapport favorable entre la population et la terre, élément décisif de la croissance passée, il importe que se poursuivent les mouvements de population en provenance du Nord, y compris des pays voisins, vers le Sud. De tels mouvements permettront tout d'abord de résoudre certains problèmes de manque de main-d'oeuvre dans le Sud-Est, à condition toutefois de donner des stimulants suffisants au travail agricole. Ceci peut nécessiter à la fois des rémunérations plus élevées dans le secteur agricole, dans toute la mesure compatible avec la situation du marché, une action de persuasion directe du Gouvernement (par exemple inciter les chômeurs d'Abidjan à trouver un emploi dans les zones rurales avoisinantes) et l'introduction de techniques agricoles faisant une utilisation plus intensive de la terre pour permettre aux immigrants d'obtenir des terres dont ils n'auront pas nécessairement la pleine propriété pour leurs propres cultures, sans empiéter sur les terres nécessaires aux populations locales.

25. L'ouverture de la région du Sud-Ouest faisant suite au projet du port et de la ville de San Pedro apparaît comme une tentative de grande envergure pour créer de nouveau une relation favorable entre terre et population dans une zone, potentiellement riche et très peu peuplée, d'environ 30 000 kilomètres carrés. Il faudrait environ 150 000 immigrants ruraux dans cette région au cours des dix années à venir pour réaliser le programme de développement prévu autour de projets de production de cacao, hévéa, palmier à huile, cocotier, bois de cultures vivrières. Quelques unités industrielles de grande dimension - usine de pâte à papier, installation de broyage de ciment, mine de fer - et un certain nombre d'industries annexes et de services urbains sont également prévus et demanderont une main-d'oeuvre supplémentaire. Compte tenu de l'expérience, on peut penser que l' immigration (y compris, peut-on espérer, une partie des 100 000 à 130 000 personnes qui doivent être déplacées par la mise en eau du lac de Kossou) se réalisera à un taux satisfaisant une fois que l'infrastructure de base, en particulier les voies de communication et l'infrastructure villageoise, sera en place. Mais cette infrastructure coûtera environ 20 milliards de FCFA (72 millions de dollars) dont à peu près la moitié a déjà été engagée pour le port et la ville de San Pedro.

26. La continuation des mouvements de population vers le Sud permettra non seulement d'accroître la production exportable, mais facilitera également beaucoup l'approvisionnement alimentaire du pays, problème qui prend de l'importance en raison du mouvement d'urbanisation qui réduira la proportion de la population rurale de 75 pour cent en 1965 à 60 pour cent vers 1980.

27. Pour contribuer utilement au développement global les mouvements de population vers le Sud appelleront deux types d'action complémentaires. Premièrement, bien qu'il soit probablement irréaliste d'espérer une diminution notable du taux d'urbanisation, tout doit être mis en oeuvre pour maintenir l'accroissement de la population urbaine dans certaines limites et éviter d'orienter une proportion trop élevée des ressources publiques vers le développement urbain. Le niveau des services urbains, particulièrement à Abidjan, doit être adapté non seulement à un certain objectif social souhaitable mais aux possibilités du pays. Il serait particulièrement inopportun d'investir massivement dans les services urbains, par exemple le logement, l'adduction d'eau, les transports, ou de les subventionner, alors même que le chômage urbain est déjà élevé et qu'une telle politique ne pourrait que l'encourager.

28. En second lieu, et le Gouvernement en est pleinement conscient, le retard économique du Nord ne sera pas résolu seulement par l'émigration. Une autre solution déjà appliquée en partie consiste à redistribuer marginalement le revenu national en subventionnant la production, notamment celle du coton. Une autre politique serait de modifier les techniques de production, par exemple par la mécanisation de l'agriculture conduisant à un système de culture extensive moderne à forte productivité dans les régions où la terre est disponible. Des expériences en ce sens sont déjà en cours près de Bouaké. Par ailleurs, l'introduction ou le développement de productions nouvelles ou secondaires, en particulier le riz et l'élevage offrent des possibilités intéressantes, compte tenu de la demande en augmentation rapide de ces produits.

29. Dans la solution des deux problèmes -qui sont liés- du chômage et de l'ivoirisation, l'enseignement a un rôle central sinon exclusif à jouer. Il ne s'agit pas tellement d'accroître rapidement le taux de scolarisation primaire (ce taux qui est probablement voisin de 50 pour cent est déjà élevé pour un pays africain), mais bien plutôt d'améliorer les techniques d'enseignement, de réformer les programmes, et de développer l'enseignement secondaire technique et la formation professionnelle. Des mesures en ce sens sont déjà prises par le Gouvernement en application d'une loi-cadre et elles apparaissent en général adéquates, sous réserve que l'objectif de scolarisation primaire (80 pour cent en 1979/80) ne soit pas considéré comme une priorité rigide.

30. Les politiques sectorielles continueront d'être orientées vers le développement des productions d'exportation, en particulier le cacao, le café (remise en état des plantations et transformation) et vers les produits secondaires sur lesquels se fonde la politique officielle de diversification (huile de palme, noix de coco, ananas, caoutchouc, coton, etc.). Le bois pose un problème difficile en raison de l'épuisement prévisible des essences les plus chères: le Gouvernement doit choisir entre une politique de laissez-faire permettant l'exploitation accélérée des ressources ou une politique plus restrictive qui éviterait une chute brutale de la production vers 1975, choix probablement préférable. En même temps, le Gouvernement devrait inciter les firmes exploitantes à promouvoir la commercialisation d'essences nouvelles.

31. Dans le domaine de l'industrie, la politique libérale suivie jusqu'ici nécessitera une certaine réorientation. Il conviendrait d'appliquer des critères plus stricts pour l'octroi d'avantages financiers, afin d'éviter une protection excessive et l'introduction de firmes non viables, afin de favoriser la création d'emplois, de combler certaines lacunes dans la structure industrielle, par exemple dans le domaine de la transformation du bois, de la réparation de navires, et des industries mécaniques, et de développer la production de biens intermédiaires. Ces mesures devraient s'appliquer plus particulièrement aux industries tournées vers le marché intérieur et il semble à ce propos que les possibilités d'expansion des industries de substitution aux importations sont probablement plus grandes que prévu, étant donné la croissance et la diversification de la consommation. La transformation des produits agricoles d'exportation sera accélérée par l'accroissement même de la production agricole. La création d'industries tournées vers l'exportation représentera en revanche un nouveau thème important de la politique gouvernementale. Un bon départ paraît avoir été pris dans ce domaine et plusieurs projets d'envergure ont atteint un stade de préparation très avancé (en particulier un grand complexe textile); d'autres projets déjà mentionnés appellent des études plus approfondies mais présentent des perspectives relativement encourageantes. Le Gouvernement est conscient des exigences de compétitivité qu'impliquent les industries d'exportation et il s'efforce de soumettre les projets dans ce domaine à une large concurrence parmi les promoteurs éventuels. Le marché régional, en particulier celui des pays du Conseil de l'Entente, bien que loin d'être négigeable, demeurera limité tant que le Ghana n'en fera pas partie. Une coordination plus poussée avec ce pays paraît donc s'imposer et en fait apparaît maintenant assez prometteuse. Le Gouvernement cependant vise aussi à exporter vers les pays développés, notamment des textiles; il exporte déjà certains produits agricoles transformés (ananas en boîte).

C. PERSPECTIVES

32. La mission pense que les exportations vont croître plus lentement qu'au cours de la décennie passée. Cette tendance, doit-on noter, ne sera qu'une accentuation de l'évolution observée dans le passé puisque les exportations ont augmenté de près de 16 pour cent par an entre 1960

et 1964 mais de 8 pour cent par an seulement au cours des quatre années suivantes. La principale raison qui a conduit à prévoir ce déclin relatif est que les exportations de produits agricoles seront touchées à la fois par la baisse des prix mondiaux et par les limitations des quantités de bois disponibles, et parce qu'il est douteux que les exportations industrielles puissent croître au point de maintenir la croissance globale des exportations au niveau élevé qu'elle a connu par le passé, du moins pas avant 1975.

33. En supposant que, afin de prévenir une chute brutale des exportations de bois après 1975, l'on n'augmente pas le taux d'exploitation forestière, les prévisions sont que les exportations agricoles 1/ augmenteront en moyenne de 5,5 à 6,0 pour cent par an jusqu'à 1975, et que les exportations totales augmenteront de 6 pour cent par an ou d'un peu plus entre 1967-68 (période de base) et 1975. Au cours des cinq années suivantes, les exportations totales augmenteraient de 3,8 à 5,6 pour cent par an en fonction des deux principaux projets d'exportation industrielle (minerai de fer et pâte à papier) actuellement à l'étude 2/.

34. Le ralentissement de la croissance des exportations, associé à l'accroissement des importations -qui ne sera sans doute pas inférieur à celui du PIB- et à une augmentation des prix (en FCFA) à l'importation (par suite de la dévaluation de 1969), et l'augmentation continue des paiements au titre des facteurs et des transferts privés, rendront la balance extérieure moins favorable que dans le passé. L'importance du déficit extérieur courant dépendra à nouveau de mouvements imprévisibles des prix et des quantités, mais également, particulièrement après 1975, du résultat des grands projets industriels qui, s'ils se réalisaient, accroîtraient très sensiblement les exportations, les paiements au titre des facteurs de production et les transferts privés à l'étranger à long terme ainsi que les importations pendant la période de construction. Avec une hypothèse moyenne retenue par la mission, le déficit courant après transferts privés passera en 1975 à environ 30 milliards de FCFA soit la moyenne pour 1967/68. Ceci représente pour la période 1971/75 un déficit de ressources extérieures 3/ de 6 pour cent contre 2 pour cent entre 1964 et 1968 (et 2,5 pour cent si l'on exclut les résultats exceptionnels de l'année 1968). Cet accroissement relativement important, notamment à une époque où le service de la dette va devenir beaucoup plus important que dans le passé, nécessitera des efforts accrus de la part du Gouvernement pour attirer des capitaux extérieurs.

1/ Y compris les produits agricoles semi-transformés (sciage, coton égrené, huile de palme, pâte de cacao) ainsi que les ananas en boîte.

2/ Ces projections d'exportations ne tiennent évidemment pas compte des possibilités de fluctuation à court terme comme celles qui dans le passé ont généralement été favorables à la Côte-d'Ivoire.

3/ Déficit extérieur courant par rapport au PIB.

35. Le ralentissement dans l'expansion des exportations sera une raison du ralentissement de la croissance du PIB. Un facteur de ralentissement tient à ce que l'accroissement des investissements bruts, bien que très sensible, sera relativement moins rapide qu'il ne l'a été entre les deux périodes quinquennales antérieures. Mais surtout, la modification de la composition de l'investissement consacré aux grands projets d'infrastructure (Kossou, San Pedro), les investissements plus importants affectés au développement des villes et au logement, les opérations agricoles plus coûteuses, et l'orientation vers des industries "plus lourdes" entraîneront une diminution du rendement du capital (c'est-à-dire un coefficient de capital plus élevé). Enfin, le rapport entre investissements nets et investissements bruts diminuera.

36. Un taux de croissance annuelle moyen du PIB de 6,5 pour cent d'ici à 1975, tel que prévu par la mission, correspondrait à -et serait compatible avec- des taux de croissance sectorielle de 3,5 pour cent pour les cultures industrielles, 3 pour cent pour les cultures vivrières, 10 pour cent ou un peu plus pour le secteur secondaire, et 7 pour cent pour le secteur tertiaire, y compris les administrations. Le taux ainsi prévu, qui ne fait que souligner une légère tendance vers un ralentissement de la croissance globale par rapport aux années 1960 à 1969 apparaît cependant comme satisfaisant.

D. PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PUBLICS

37. L'Esquisse du Plan de Développement pour 1971/75 est actuellement en cours de révision pour tenir compte d'un certain nombre de changements dans les objectifs de production mais surtout pour tenir compte dans la dimension, le contenu et le financement du Plan, de données récentes telles que notamment la mise en oeuvre du projet de barrage de Kossou (commencé au début de 1969) et de l'expansion du programme San Pedro/Sud-Ouest (commencé au début de 1968). Le coût total de ces deux projets sera de l'ordre de 60 à 70 milliards de FCFA dont peut-être 45 milliards seront dépensés au cours de la période du Plan 1971/75. De ces 45 milliards environ la moitié sera affectée à la réinstallation des populations dans le cadre du projet de Kossou. Le coût des projets de production liés à l'un ou à l'autre de ces grands projets s'ajoutera aux sommes ci-dessus. Si le coût de ces projets est simplement ajouté à l'ensemble des dépenses déjà prévues dans l'Esquisse du Plan 1971-75 (avril 1968), ainsi qu'à d'autres projets qui n'ont pas été intégrés à l'Esquisse (par exemple le projet de "Riviera" d'Abidjan), on parviendrait à un programme irréalisable tant du point de vue de la capacité d'absorption du pays que des moyens de financement disponibles.

38. Le programme d'investissements publics prévu dans l'Esquisse est d'environ 220 milliards 1/ de FCFA, y compris 30 milliards de participation de l'Etat, soit un niveau d'investissement annuel moyen de 30 pour cent au-dessus de celui de 1967-70. Pour rester dans cette enveloppe le Gouvernement devra réduire certains programmes sectoriels de manière à faire place à l'important projet du Sud-Ouest et aux coûts inévitables du projet de Kossou. S'il est vrai que les ajustements devront se faire au fur et à mesure, il semble cependant que les secteurs dans lesquels des réductions sensibles pourraient être envisagées comprennent la construction routière, le développement urbain et l'infrastructure administrative. Par ailleurs, le projet de programme agricole nécessite sans doute un certain changement d'orientation (particulièrement pour diminuer le programme du palmier à huile), mais il est peu probable qu'il puisse être réduit. Enfin, des économies importantes peuvent sans doute être réalisées sur les coûts unitaires, dans des domaines aussi importants que la construction de routes et la construction d'écoles.

39. Aux 220 milliards de FCFA du programme d'investissement doivent s'ajouter quelque 50 milliards pour assurer le service de la dette existante (extérieure) de $341 millions au 31 août 1969 et de la dette contractée ou qui aura été contractée pour le reste de l'année 1969. Sous certaines hypothèses la mission a estimé que le service de la dette nouvelle se montera à environ 20 milliards de FCFA. Les charges financières totales se monteraient donc en 1971-75 à 290 milliards de FCFA (1 045 millions de dollars) soit environ 50 pour cent de plus que la moyenne pour 1967-70.

40. Le 20 mars 1970, l'Assemblée Nationale a approuvé un programme d'investissement public de trois ans pour 1970-72 qui s'inscrit dans le futur Plan quinquennal 1971-75. Le volume d'investissement dans ce Plan serait de 230 milliards de FCFA par extrapolation des chiffres moyens pour 1970-72. Cependant, dans ce dernier programme, les projets de Kossou et du Sud-Ouest représentent à eux seuls 35 pour cent des dépenses totales, en parts à peu près égales, et les dépenses pour Kossou diminueront sans doute après 1972-73. Il semble donc qu'en effet le Gouvernement s'oriente vers un programme d'investissements publics pour 1971-75 de l'ordre de grandeur indiqué auparavant.

41. La mission prévoit que les ressources internes que le secteur public pourra mobiliser seront pour la période 1971-75 de l'ordre de 180 milliards de FCFA dont l'épargne budgétaire (avant paiement des intérêts sur la dette publique) représenterait 120 milliards FCFA, les entreprises publiques et les autres budgets autonomes, 20 milliards, les autres épargnes publiques, c'est-à-dire essentiellement les excédents de

---

1/ Le programme initial était de 202 milliards de FCFA aux prix de 1965. L'estimation de 220 milliards tient compte des augmentations de prix intervenues depuis 4 ans.

la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles, 29 milliards, et l'emprunt interne, environ 8 milliards. Ces prévisions tout à fait provisoires reposent entre autres, sur un accroissement moyen des recettes de l'Etat de 6,5% par an, étant entendu qu'une augmentation plus rapide, compte tenu des hypothèses de la mission, signifierait une élévation de la charge fiscale globale à un niveau exceptionnel et une croissance des dépenses ne dépassant pas 7 pour cent en termes réels, soit un peu moins rapide qu'au cours des cinq dernières années. La conséquence principale de cette réduction est qu'en raison du passage nécessaire des dépenses sociales (éducation et santé), à un niveau supérieur à la normale, les dépenses courantes générales ne devront pas augmenter de plus de 3 à 4 pour cent par an. La prévision des ressources non budgétaires est particulièrement aléatoire. La part importante réservée à la Caisse de Stabilisation est évidemment sujette à d'importantes fluctuations. Telle qu'elle est projetée (26 milliards de FCFA) elle peut être quelque peu pessimiste en ce qu'elle est basée sur l'hypothèse de relèvements des prix à la production (pour le cacao et le café) que le Gouvernement peut ne pas juger nécessaires et également sur l'hypothèse que pendant une année de la période quinquennale les excédents de la Caisse tomberont à zéro à raison, par exemple, d'une chute des prix du marché.

42. Les hypothèses ci-dessus impliqueraient donc la mobilisation de ressources extérieures d'un montant de 110 milliards de FCFA (400 millions de dollars) soit sensiblement plus que par le passé tant en termes absolus que relatifs. Ceci pose tout d'abord la question de la capacité de l'Etat à participer au coût des projets qui seront financés en partie par l'extérieur. On peut estimer grosso modo qu'au moins 20 pour cent du programme d'investissements publics, soit 45 milliards de FCFA, ne se prêtera pas au financement extérieur. Par ailleurs, comme il est prévu que le service de la dette publique absorbera quelque 70 milliards de FCFA, les ressources locales disponibles pour contribuer au financement de projets à financement extérieur, seront de l'ordre de 65 milliards de FCFA. Ceci signifie que le financement extérieur devrait être de l'ordre des deux tiers du coût des projets éligibles. Naturellement, la proportion exacte variera d'un projet à l'autre, mais dans certains cas, notamment dans l'agriculture, une proportion de cet ordre impliquera le financement des dépenses locales. Etant donné, cependant, que la proportion moyenne qui résulte des calculs précédents est élevée, il sera essentiel que le Gouvernement s'efforce, en l'absence de ressources intérieures supplémentaires, d'ailleurs imprévisibles, de considérer le programme d'investissement de 220 milliards de FCFA comme un maximum. En particulier, il importe que le Gouvernement évite absolument d'entreprendre des projets en dehors de ceux qui sont inclus dans le plan

de développement sans diminuer simultanément les projets qui y figurent. En revanche, si les sources de financement externe ne fournissent pas normalement au moins 60 pour cent du coût des projets réalisables, l'exécution du programme d'ensemble deviendra très difficile. Et comme les aspects sociaux ou parasociaux du programme (par exemple la réinstallation de la population de Kossou) ne pourraient pas être atténués sans entraîner quelques difficultés, toute contraction sensible du programme signifierait probablement l'abandon ou le décalage des projets directement productifs, ce qui ne pourrait que contribuer à abaisser encore le taux de croissance globale future de l'économie.

43. La tendance à entreprendre des projets non planifiés est évidemment encouragée par la facilité qu'il y a d'obtenir un financement à moyen terme étranger, sous forme de crédits fournisseurs et de prêts analogues. Au cours des dernières années le Gouvernement est devenu plus prudent dans l'utilisation de ces moyens de financement. Tout relâchement dans ce domaine représenterait un alourdissement dangereux du coût moyen du capital extérieur que le Gouvernement devrait éviter à tout prix, étant donné l'accroissement prévisible du service de la dette.

44. Les hypothèses de la mission en ce qui concerne le niveau en 1971-75 du service de la dette qui sera contractée en 1970 et ultérieurement prévoient un taux d'intérêt moyen de 4,5 pour cent, et des périodes de remboursement de 25 ans, y compris une période de grâce de cinq ans au cours de laquelle l'intérêt serait payé. Sur cette base, le service de la dette ne dépasserait pas 8 à 9 pour cent du montant des exportations au cours de la période 1971-75, mais il absorberait cependant près de 40 pour cent de l'épargne publique interne (70 sur 180).

45. Un montant de financement extérieur du niveau et aux conditions indiqués ne sera pas facile à obtenir, même si on suppose que les sources d'aide traditionnelles, notamment la Communauté Economique Européenne et la France seraient peut-être disposées à fournir quelque 30 à 40 milliards de FCFA (110 à 140 millions de dollars) à des conditions favorables. Les sommes de cette origine et provenant de l'ensemble des autres sources d'aide bilatérale, notamment de la République Fédérale d'Allemagne, d'Italie et des Etats-Unis, y compris les déboursements au titre d'engagements antérieurs (par exemple pour Kossou) pourront difficilement dépasser 70 milliards FCFA au cours de la période 1971-75 ; il resterait donc environ 50 milliards FCFA à financer par d'autres sources, y compris le Groupe de la Banque Mondiale. Une partie de ce dernier montant devra être financée sans doute sous forme de crédits à moyen terme. Si ceux-ci sont appliqués à des projets économiquement justifiés, ils pourraient aider utilement à réaliser les objectifs d'investissement globaux. Cependant, étant donné que le volume de financement extérieur requis apparaît important, et étant donné qu'une proportion trop élevée de financement à moyen terme coûteux nécessitera finalement un apport brut de capital

supplémentaire pour faire face aux remboursements, la possibilité d'avoir à réduire l'ensemble du programme d'investissement ne doit pas être rejetée. Ceci pourrait être fait simplement en étalant certains programmes sur une période plus longue. Comme il avait été fait pour le plan précédent, il serait par conséquent utile, dans cet ordre d'idée, que le Plan de 1971-75 différencie l'investissement total prévu en un "noyau garanti" et en une tranche optionnelle.

46. Les conditions auxquelles l'aide extérieure pourra être obtenue de différentes sources seront dans une certaine mesure interdépendantes et l'efficacité de l'ensemble de l'aide extérieure ne pourra qu'être accrue par une coordination souple et continue entre les différentes sources de financement, comme par le passé. Il se peut que certains organismes d'aide cherchent à ajuster les conditions de leurs apports en fonction de celles qui sont offertes par d'autres sources, mais ce processus d'ajustement réciproque est évidemment limité par la nature des fonds disponibles et par les règles propres à chaque organisme d'aide. En tout état de cause, comme par le passé, la Banque cherchera à adapter son financement à la fois aux conditions propres à chaque projet et à la situation économique générale de la Côte-d'Ivoire, laquelle, étant soumise à des fluctuations conjoncturelles et étant exposée à de nombreux facteurs qui peuvent influer sur son taux de développement futur devra être examinée périodiquement.